

COMMUNE DE MONTMEYRAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 octobre, le conseil municipal de la commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 11 octobre

Présents (13) : Hélène BOULAS, Vincent CAUSSE, Christine CAUSSE-LAMBERT, Laetitia CHALLANCIN, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Laurent TERRAIL

Absents ayant donné pouvoir (8) : Sébastien CARRE (procuration à Marie-Jo JEAN), Bernard CROZAT (procuration à Christine CAUSSE LAMBERT), Carole De JOUX (procuration à Catherine RISSOAN), Régis MARCEL (procuration à Laetitia CHALLANCIN), Amélie RAVEL (procuration à Florent FAUCHERY), Sylvie ROUVIER (procuration à Danielle JOLLAND), Alain TERRAIL (procuration à Pascal PEREZ), Isabelle VATANT (procuration à Laurent TERRAIL)

Absents (2) : Christine FIGUET (excusée), Maud SARMEO

Secrétaire de séance : Laetitia CHALLANCIN, assistée de Simon TERRAIL, Directeur Général des Services.

DELIBERATION N°2024/43 : Désignation des membres du bureau de l'Association Foncière du Remembrement (AFR)

Vu les articles L.133-1 et R 133.3 du Code Rural ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder au renouvellement du Bureau de l'Association Foncière de Remembrement, le mandat de six ans des membres actuels ayant pris fin le 24 juillet 2024 ;

Considérant que le Bureau est composé de douze membres. Six membres sont nommés par la Chambre d'agriculture, sur proposition du conseil municipal, et six autres sont désignés directement par le conseil municipal en son sein ou non ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PROPOSE** les 6 membres suivants pour la Chambre d'agriculture :
 - ✓ Guillaume DELAY, né le 21/01/1977 à Valence, domicilié 203 B chemin des Galands à Montmeyran
 - ✓ Alain GACHON, né le 18/04/1958 à Montmeyran, domicilié 167 A chemin de la Condamine à Montmeyran

- ✓ Christian TALON, né le 07/08/1959 à Crest, domicilié 118 chemin du Bourget à Montmeyran
- ✓ Pascal ALBOUSSIÈRE, né le 29/08/1963 à Valence, domicilié 376 chemin des Bâties à Montmeyran
- ✓ Damien BESSON, né le 10/05/1969 à Valence, domicilié 1337 B chemin de la Condamine à Montmeyran
- ✓ Frédéric GIRAUD, né le 01/09/1974 à Valence domicilié 2257 chemin du Mourayer à Montmeyran

- **DESIGNE** les 6 membres suivants pour le Conseil municipal :

- ✓ Christian DIDIER, né le 14/03/1951 à Upie, domicilié 461 route de Beaumont à Montmeyran
- ✓ Laurent TERRAIL, né le 19/03/1965 à Valence, domicilié 591 chemin des Chaux à Montmeyran
- ✓ Lilian MOULIN, né le 20/06/1966 à Valence, domicilié 256 chemin du Jas à Montmeyran
- ✓ Stéphane POURTIER, né le 25/02/1988 à Valence, domicilié 922 chemin du Colombier à Montmeyran
- ✓ Lionel ROUX, né le 18/10/1971 à Valence, domicilié 16 chemin des Vergnats à Montmeyran
- ✓ Sébastien CARRE, né le 23/02/1969 à Clermont Ferrand, domicilié 535C chemin de la Rouaille à Montmeyran

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	13
Conseillers-ères représenté-e-s	8
Ayant voté pour	21
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

MONTMEYRAN, le 18 octobre 2024

Le Maire
Olivier ROCHAS

Le secrétaire de séance
Laetitia CHALLANCIN



La présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal.